Collège des Producteurs

Assemblée sectorielle ovins 2020

PLAN LOUP

ACCOMPAGNEMENT DES ÉLEVEURS ET PROTECTION DES TROUPEAUX

Mathieu Halford
Natagriwal

16/11/2020

PLAN DE L'EXPOSE

1. Natagriwal en bref

Qui sommes-nous ?

2. Plan loup et mesures d'accompagnement

Dispositions prévues dans le plan loup

3. Diagnostic de vulnérabilité

Exemples

NATAGRIWAL *Vous conseiller, c'est notre nature*

Promotion et encadrement des Méthodes Agro-Environnementales et Climatiques

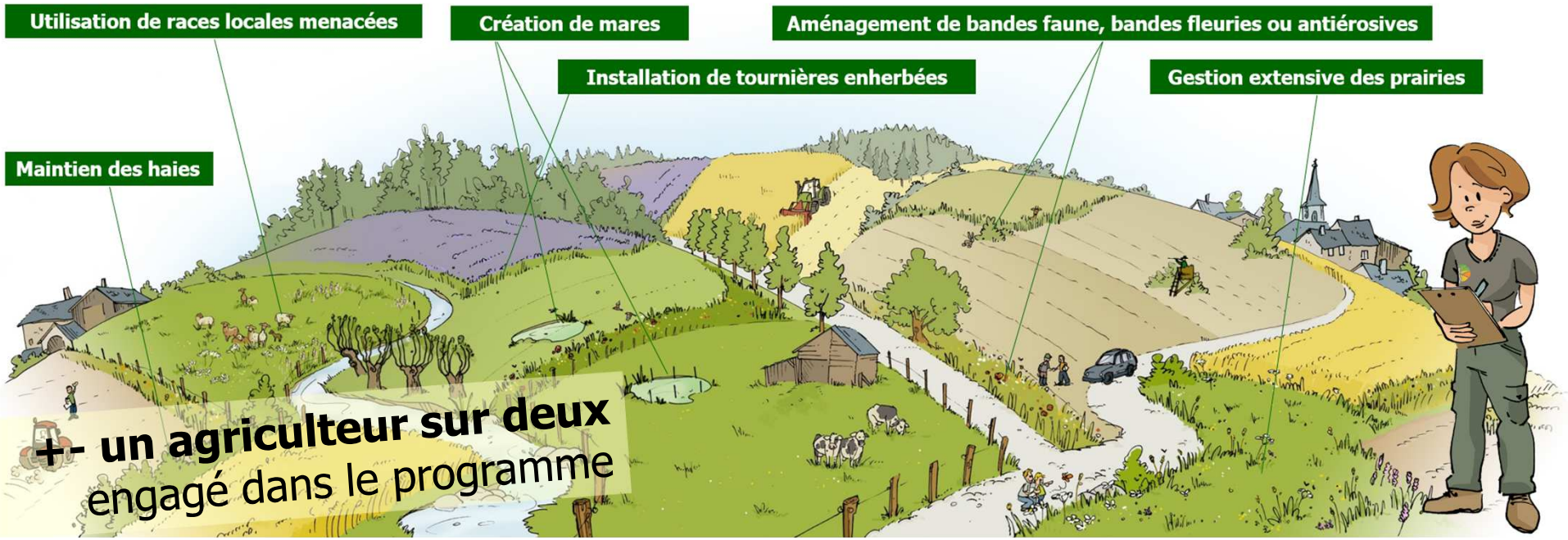

NATAGRIWAL *Vous conseiller, c'est notre nature*

Cartographie

Mesures de conservation

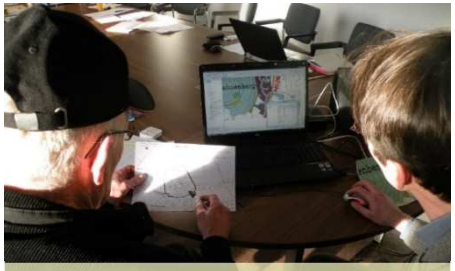

Compensations

Information sur Natura 2000

46 % privé

54 % public

100 000

Propriétaires/gestionnaires

~ 4400 agriculteurs

NATAGRIWAL

Vous conseiller, c'est notre nature

Mission « Plantations »

- Promotion de la subvention à plantation
- Conseils & visites pour les **agriculteurs**
- Conseils vers les autres publics
- La haie défensive et protection prédation…

Le plan loup

- Natagriwal : prévention vers les éleveurs et protection des troupeaux
- Analyse de risque/diagnostics de vulnérabilité
- Aide/accompagnement pour les dispositifs de protection

Une équipe de conseillers de terrain

Equipe MAEC

Equipe Natura 2000

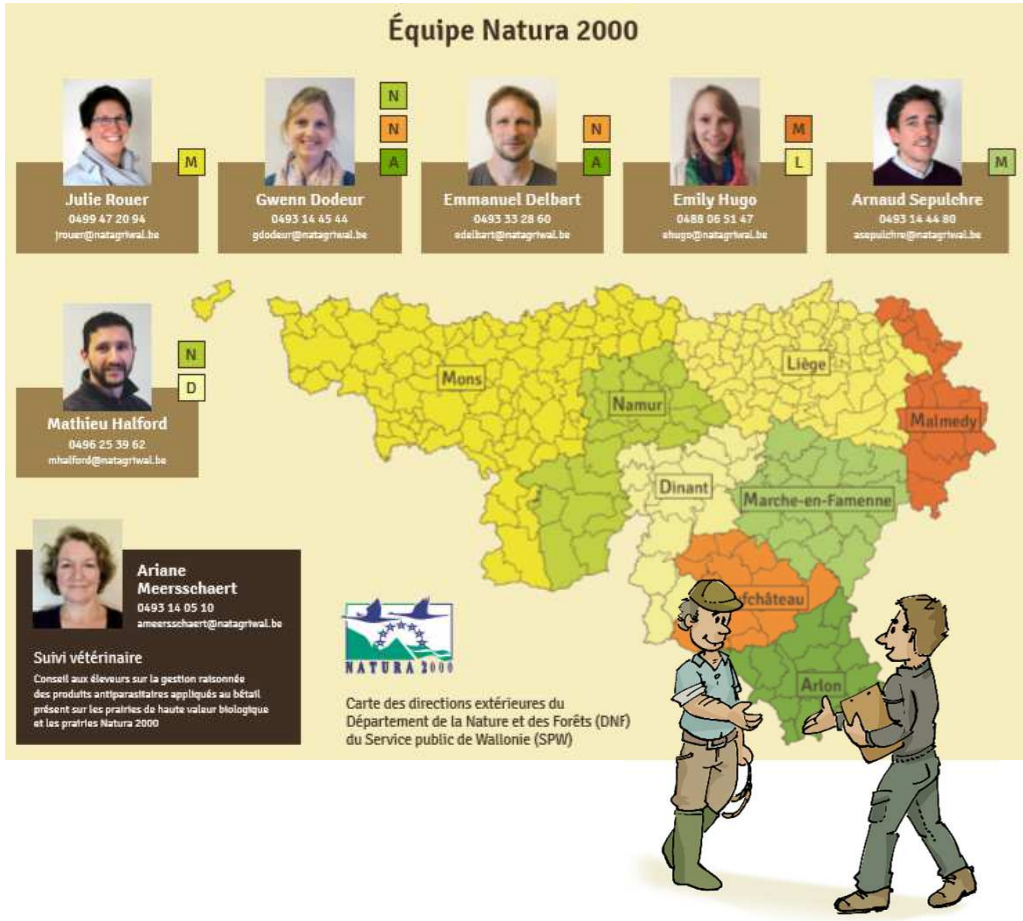

PLAN LOUP
&
MESURES POUR LES ELEVEURS

Plan loup & mesures d'accompagnement

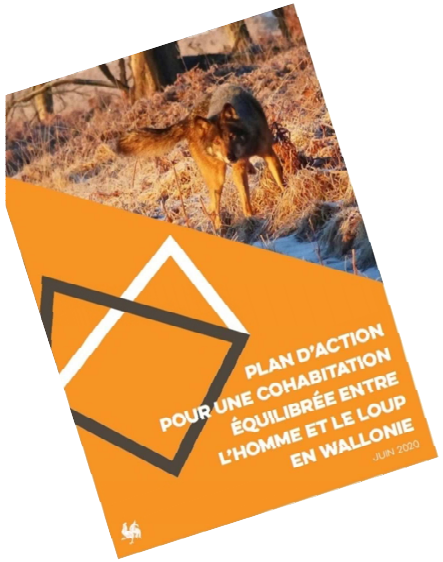

Quel accompagnement pour les éleveurs ?

Objectif opérationnel 3 : « *Appuyer la protection des troupeaux en implémentant des mesures de prévention et d'indemnisation appropriés* »

1/ SOUTENIR LA PROTECTION DES TROUPEAUX PAR LA MISE A DISPOSITION DE KITS DE PROTECTION TEMPORAIRE

2/ SOUTENIR L'INSTALLATION DE MOYENS DE PROTECTION DURABLES

4/ POURSUIVRE UNE VEILLE SCIENTIFIQUE SUR LES MOYENS DE PROTECTION APPROPRIÉS

Objectif opérationnel 4 : « *Assurer la sensibilisation des différents publics* » (communication vers les éleveurs)

Plan loup & mesures d'accompagnement

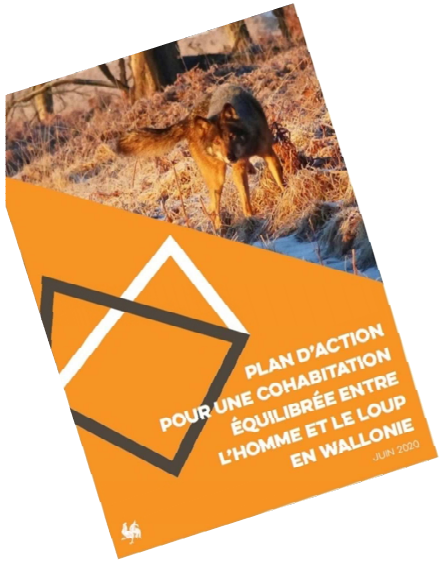

Objectif opérationnel 3 : « *Appuyer la protection des troupeaux en implémentant des mesures de prévention et d'indemnisation appropriés* »

1/ SOUTENIR LA PROTECTION DES TROUPEAUX PAR LA MISE A DISPOSITION DE KITS DE PROTECTION TEMPORAIRE

En cas d'attaque (ou de manière préventive), **aider les éleveurs à se protéger de façon urgente** dans les zones de présence ou de passage d'individus de loup

Plan loup & mesures d'accompagnement

1/ SOUTENIR LA PROTECTION DES TROUPEAUX PAR LA MISE A DISPOSITION DE KITS DE PROTECTION TEMPORAIRE

→ **Prêt d'un dispositif de protection** = filets mobiles électrifiés et/ou moyens d'effarouchement

→ Sur base d'une « **analyse de risque** » sur le terrain

Situations à risques pour les troupeaux (zone à risque de prédation) **:**

- situés en ZPP
- situés dans un couloir de dispersion régulier du loup avec attaque
- ayant subi plusieurs attaques successives.

Plan loup & mesures d'accompagnement

ANALYSE DE RISQUE ?

- **Diagnostic de vulnérabilité** à une attaque de loup
- **Analyse de la situation** : collecte d'infos, état des clôtures, rapport photos, etc.
- **Propositions/recommandations de protection**
- 4 analyses depuis mai 2020…

  … et chaque cas est différent !

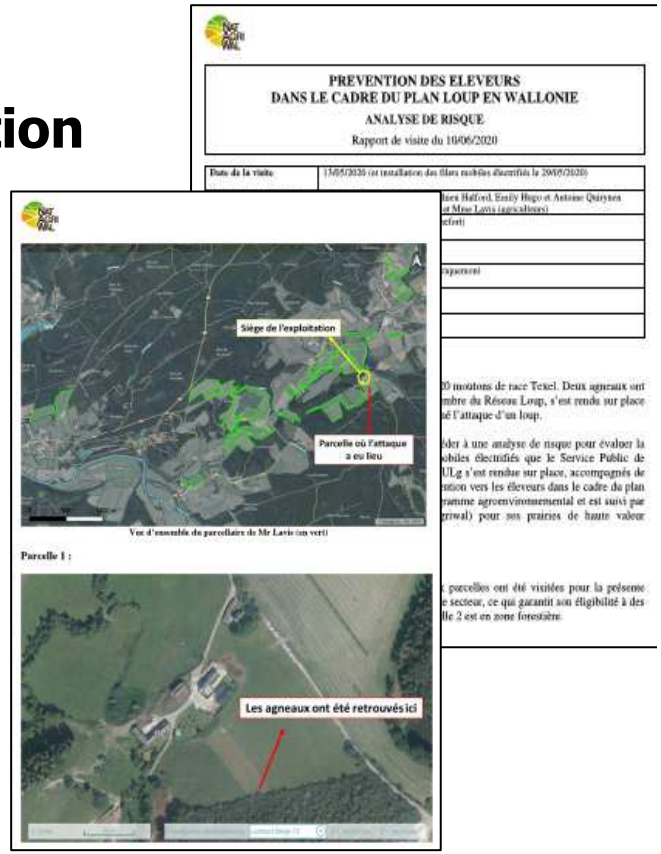

Plan loup & mesures d'accompagnement

KIT DE PROTECTION ?

- Filets mobiles électrifiés et dispositifs d'effarouchement
- **Mise à disposition gratuite** (convention à signer), sur base **volontaire**, à partir de **lieux de stockage**
- Natagriwal : **analyse et premiers conseils à l'installation**
- Installation à charge du propriétaire – aide possible des bénévoles de la Wolf Fencing Team

Filet mobile

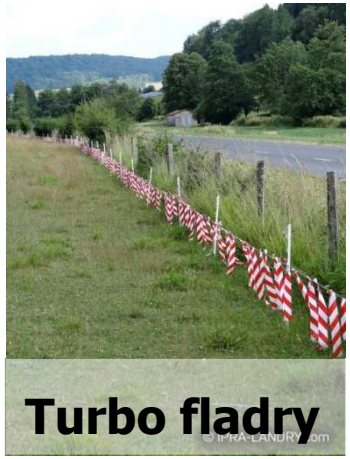
Turbo fladry

Foxlight

Dispositifs dissuasifs qui compliqueront la tâche du loup en cas de tentative de prédation

Plan loup & mesures d'accompagnement

KIT DE PROTECTION ?

Eléments et caractéristiques	Nombre
Rouleau de 50 m de filet mobile électrifié (de type flexinet : 1.2 m de hauteur ; voltage de min. 5000 V)	8
Electrificateurs[8] 12V	1
Batterie 12 V (à charger au préalable avec des bouteilles d'acide sulfurique)[9]	1
Piquets de coin métalliques de 1.8 m	8
Raccords filets	8
Des prises de terre	1
Foxlight	1
Turbo-fladries[10]	1

Plan loup & mesures d'accompagnement

KIT DE PROTECTION ?

… pour ceux qui le souhaitent, ne convient pas partout, demande de l'entretien
(charge de travail supplémentaire)

Plan loup & mesures d'accompagnement

2/ SOUTENIR L'INSTALLATION DE MOYENS DE PROTECTION DURABLES EN ZPP

… s'ils présentent une efficacité supérieure aux kits de protection temporaire ou une mise en œuvre plus aisée

→ **Subvention de 80% des frais de matériel,** y compris pour la protection anticipative

- pour les propriétaires de troupeaux de ≥ 10 animaux
- en ZPP
- Renforcement et électrification de clôture existante, nouvelle clôture (ex : treillis 1.2 m avec 2 fils électriques)

→ **Conseils et aide pour le dossier de subside** (Natagriwal) **et aide bénévole pour l'installation des dispositifs** (WFT)

Plan loup & mesures d'accompagnement

2/ SOUTENIR L'INSTALLATION DE MOYENS DE PROTECTION DURABLES EN ZPP

Tableau synthétisant les moyens de protection utilisés contre le loup avec leurs avantages et inconvénients

Type de moyen de protection	Avantages	Inconvénients
Installation de clôtures en ursus de 2m de haut non électrifiées		
- Dans le cas où de nouvelles clôtures doivent être installées	• Très efficaces contre le loup si clôture enterrée dans le sol avec un retour à plat enterré également vers l'extérieur de la clôture	• Attention à l'effet barrière => déplacement de la faune sauvage, fragmentation de l'habitat > • Difficile à envisager à une grande échelle
Renforcement de clôtures existantes en ursus		
- par 2 fils électrifiés à l'extérieur de la clôture dans les parties inférieure (20 cm du sol) et supérieure (au-dessus de l'ursus ou de la clôture)	• Maintien du système de protection initial => main d'œuvre raisonnable pour compléter l'installation existante • Voltage élevé (3000 à 5000 V) pour renforcer les expériences négatives vécues par les prédateurs	• Disposés à l'extérieur de la clôture existante (obligation ONCFS) => empiète parfois sur la propriété voisine • Problème d'entretien de la végétation sous le fil inférieur • Problème d'irrégularité du terrain faisant varier la hauteur du fil électrique inférieur par rapport au sol => risque de passage de loups • Attention aux pertes de charge (été sec) => vérifier le voltage pour s'assurer qu'il est suffisant (+ risque de vol de batterie) • Système minimal requis pour indemnisation mais efficacité non optimale
- par 3 à 5 fils électrifiés	• Maintien du système de protection initial => main d'œuvre raisonnable si 3 fils, mais bien plus coûteux avec 5 fils, car cela nécessite souvent le relèvement de la clôture qui malaisé à mettre en œuvre • Protection plus efficace que 2 simples fils pour décourager le prédateur • Pose de 2 fils rapprochés dans la partie supérieure avec inversion de phases pour électrocuter efficacement tout canidé qui tenterait de passer en sautant la clôture => expérience négative, diminution du risque de récidive en cas de tentative de franchissement	• Disposés à l'extérieur de la clôture existante (obligation ONCFS) => empiète parfois sur la propriété voisine • Problème d'entretien de la végétation sous le fil inférieur • Problème d'irrégularité du terrain faisant varier la hauteur du fil inférieur par rapport au sol => risque de passage de loups (surtout si clôture en barbelés) • Attention aux pertes de charge (été sec) => vérifier le voltage pour s'assurer qu'il est suffisant (+ risque de vol de batterie)
Renforcement de clôtures existantes en barbelé		
- Pose de 2 fils électrifiés	Main d'œuvre raisonnable	MAIS, la plupart du temps, dispositif insuffisant pour empêcher le franchissement
- Pose d'au moins 4 fils électrifiés	• Main d'œuvre raisonnable	• Franchissement moins aisé pour le canidé mais cela dépend de la hauteur de clôture

Plan loup & mesures d'accompagnement

Quand réaliser une analyse de risque ?

PLAN LOUP EN WALLONIE
Grille d'analyse pour l'aide aux dispositifs de protection

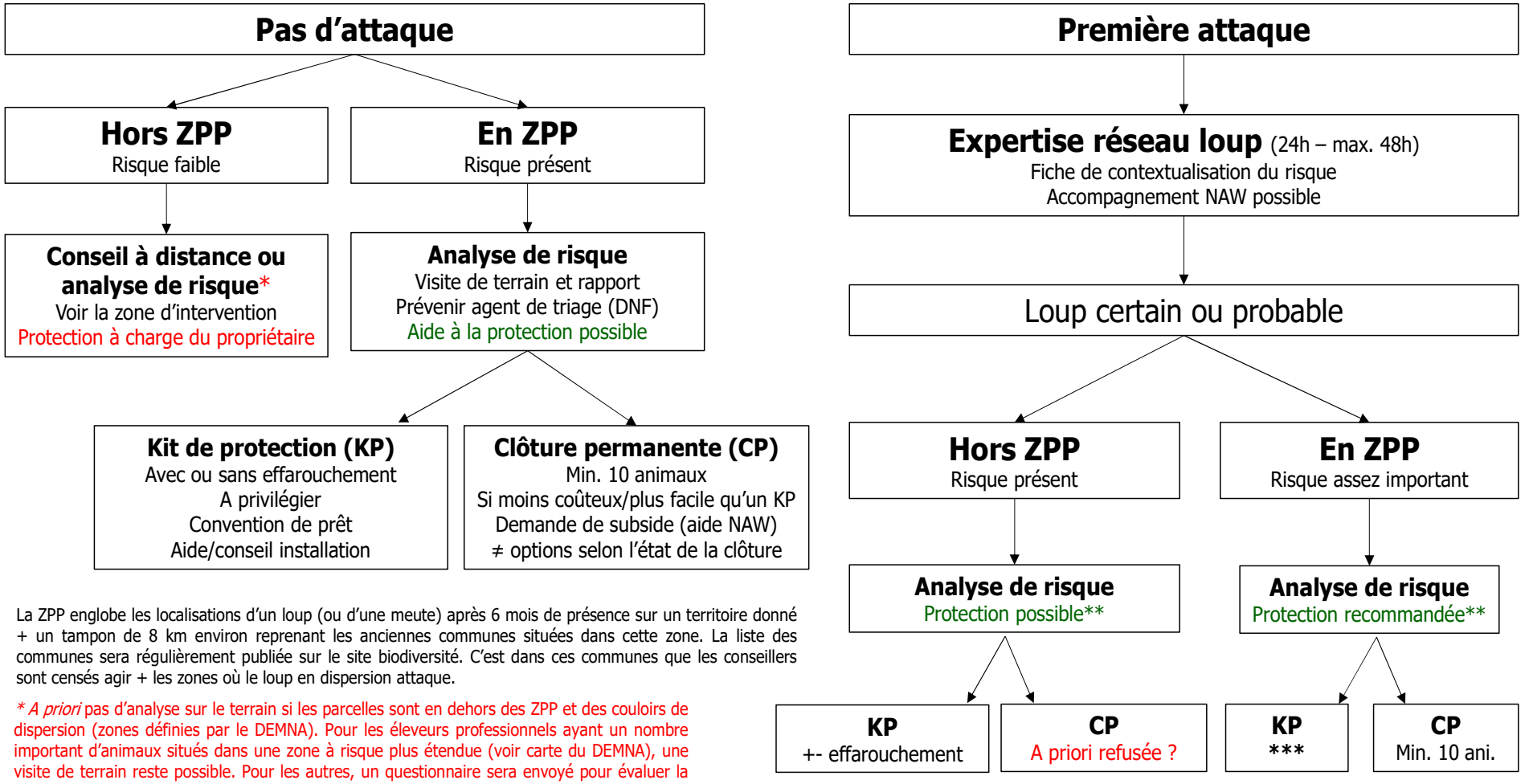

La ZPP englobe les localisations d'un loup (ou d'une meute) après 6 mois de présence sur un territoire donné + un tampon de 8 km environ reprenant les anciennes communes situées dans cette zone. La liste des communes sera régulièrement publiée sur le site biodiversité. C'est dans ces communes que les conseillers sont censés agir + les zones où le loup en dispersion attaque.

** A priori* pas d'analyse sur le terrain si les parcelles sont en dehors des ZPP et des couloirs de dispersion (zones définies par le DEMNA). Pour les éleveurs professionnels ayant un nombre important d'animaux situés dans une zone à risque plus étendue (voir carte du DEMNA), une visite de terrain reste possible. Pour les autres, un questionnaire sera envoyé pour évaluer la vulnérabilité des parcelles et donner les premiers conseils à distance.

** Protection obligatoire pour indemnisation en cas d'une 3ème attaque.

*** Parfois préférable de proposer un parcage de nuit ou directement une CP, selon le contexte

En résumé : que faire en cas d'attaque ?

1. Expertise

Prévenir le Réseau loup dans les 48 heures max !

→ Eviter d'altérer la « scène de crime » !

- Ne pas piétiner la zone
- Couvrir la carcasse sans la déplacer
- Si forte chaleur alors déplacer la carcasse dans un lieu frais sans oublier de faire des photos de la scène de crime.
- Isoler le reste du troupeau

Si loup certain ou probable → lancer la procédure pour l'indemnisation

2. Analyse de risque

Contacter un conseiller de Natagriwal pour évaluer les moyens de protection.

Plan loup & mesures d'accompagnement

En résumé : que faire en cas d'attaque ?

Indemnisation

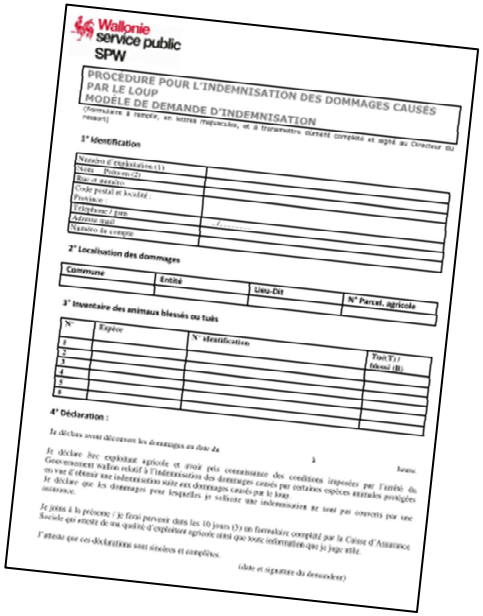
Wallonie service public
SPW

PROCÉDURE POUR L'INDEMNISATION DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LE LOUP
MODÈLE DE DEMANDE D'INDEMNISATION

1° Identification

2° Localisation des dommages

Commune	Entité	Lieu-Dit	N° Parcel. agricole

3° Inventaire des animaux blessés ou tués

N°	Espèce	N° identification	Tué(T) / Blessé (B)
1			
2			
3			
4			
5			
6			

4° Déclaration :

- Indemnités pour les animaux tués ou blessés
- Evaluation par un expert externe agréé
- Dès la première attaque
- Pour les agriculteurs mais aussi pour les particuliers (à terme)
- Procédure : formulaire à remplir + rapport d'expertise → DNF (direction extérieure) → expert qui évalue le montant → indemnisation.
- Conditionnée à la 3ème attaque (à vérifier)

Analyses de risque/diagnostic de vulnérabilité

DIAGNOSTIC PASTORAL
« VULNERABILITE LOUP » SUR
L'ELEVAGE DE M. MAIRE A
CHAPELLE D'HUIN

Commanditaire
Direction Départementale des Territoires du Doubs

Auteurs
Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté
Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

CERPAM

Année de réalisation : 2011

Table des matières

Analyse du système d'exploitation de M. MAIRE 3
Descriptif global de l'exploitation 3
Historique de l'exploitation 4
Perspectives d'avenir : 4
Système de production 5
Détail allotement 6
Commercialisation 7
Pointes de travail 9

Analyse du risque loup et des facteurs de risque de prédation 10
État des connaissances acquises sur la prédation dans le Massif jurassien 10
Sensibilité de la filière ovine au risque d'arrivée de loups dans le massif juras
L'arrivée du loup dans le département du Doubs 11
Dynamique de la population lupine 11
Analyse comparative du contexte agricole local avec les zones de présence de

Diagnostic vulnérabilité/sensibilité 14
Evaluation du degré de vulnérabilité des îlots de pâturage 14
Evaluation de la sensibilité de l'exploitation 14
Evaluation des pertes technico-économiques 14

Identification avec l'éleveur des préconisations techniques possibles 15
Sécurisation de parcs de pâturage 15
Chiens de protection 15
Renforcement de la présence humaine et regroupement nocturne du troupe
nuit 15
Simplification de l'allotement 15
Stratégie de protection théorique préconisée 15

Extrapolation 33
Sur la filière ovine 33
A l'échelle du canton de Levier 34
A l'échelle du groupe de 6 cantons 35
Eléments de réflexion quant aux conséquences possibles sur la filière ovine
départementale 36

RE est très exposée et très sensible à la présence du loup 36

Détail allotement

La combinaison des deux niveaux d'allotement (zootechnique et pratique) aboutit à la constitution de 13 lots d'animaux différents.

nom lot zootechnique	nb d'animaux	nom sous lot	nb de brebis
Lot 1	75	a	40
		b	35
Lot 2	75	c	48
		d	10
		e	10
		f	3
		g	4
Lot 3	110	h	35
		h'	25
		i	48
		j	2
Lot 4	80	k	74
		k'	6

a) Préjudice économique

Le tableau suivant récapitule la situation : les éléments pris en compte dans le calcul figurent en note sous le tableau.

	estimation des pertes	indemnités correspondantes
pertes directes	3 734[1]	4 441[2]
pertes indirectes	10 202[3]	8 573[4]
Total	13 936	13 014
Solde	-922 €	

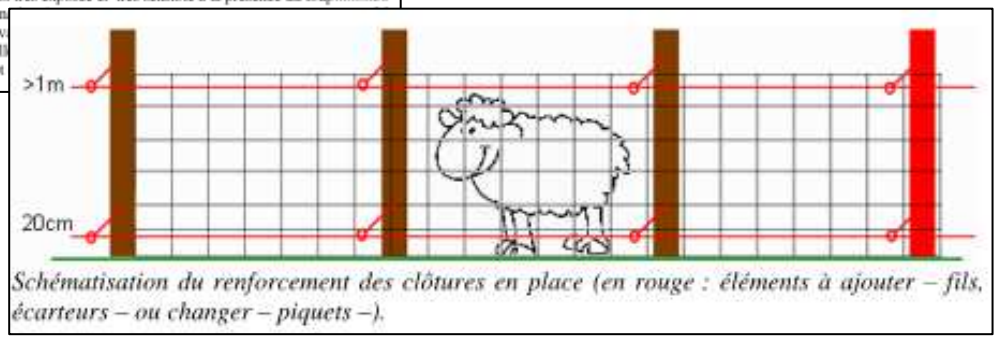

Schématisation du renforcement des clôtures en place (en rouge : éléments à ajouter – fils, écarteurs – ou changer – piquets –).

+ impact sur le temps de travail

Analyses de risque/diagnostic de vulnérabilité

Version 1 de l'outil de mesure du risque d'exposition d'une exploitation à la prédation par les mammifères

Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
Pôle Nature Limousin, ZA du Moulin Cheyroux 87700 Aixe sur Vienne
Tel : 05 55 32 43 73

GMHL
GROUPE MAMMALOGIQUE ET HERPÉTOLOGIQUE DU LIMOUSIN

Contexte socioéconomique		
Contexte social		
Expérience de l'éleveur	> 10 ans	1
	entre 5 et 10 ans	2
	< 5 ans	3
	< 2 ans	4
Expérience de la prédation	Oui	1
	Non	4
Fermé à la prédation	Oui	1
	Non	6
Contexte social et familial	Apaisé, pas ou peu de conflits et difficultés	1
	Quelques conflits et difficultés soutenables	3
	Conflits et difficultés majeurs	4
	Situation insoutenable avec nécessité de faire appel à un accompagnement	6
Accompagnement psychologique de l'éleveur	Oui : associations, psychologues, psychiatres...etc	1
	Oui : familles, amis	2
	Non	3
Accompagnement technique de l'éleveur	Pluridisciplinaire (pastoralistes, écologues, éthologues, comportementalistes, etc) sans conflits entre les accompagnants	1
	Pluridisciplinaire (pastoralistes, écologues, éthologues, comportementalistes, etc) avec conflits entre les accompagnants	2
	Monodisciplinaire	3
	Aucun	6
Condition physique de l'éleveur	Bonne, pas de troubles musculo-squelettiques	1
	Bonne, quelques douleurs surmontables	2
	Moyenne, douleurs persistantes ou handicap léger	4
	Douleurs chroniques importantes et/ou handicap partiel	6
	Douleurs très importantes et invalidante et/ou handicap partiel gênant la mobilité	8
	Score maximal pour le cous domaine	37
	Total (Nombre total de points : 0 à 37)	

Contexte économique		
Exploitation avec une projection à court terme identifiée	Oui	1
	Non	2
Activité économique autre que l'élevage	Non	1
	Oui, mais <10 heures par semaine	2
	Oui >10 heures par semaine	3
Situation générale de la filière	Bonne	1
	Moyenne	2
	Mauvaise	3
Autonomie fourragère	Oui	1
	Non	2
Situation financière de l'exploitation	Bonne	1
	Moyenne	2
	Mauvaise	3
Accompagnement financier	Cercle 0	1
	Cercle 1	2
	Cercle 2	4
	Cercle 3	5
	Aucun	8
l'exploitation	O, un seul tenant	1
	L, T,U	3
	Dispersé	5
d'œuvre possible	Oui, main d'œuvre compétente et efficace	1
	Oui, main d'œuvre moyennement compétente et efficace	2
	Oui, main d'œuvre non compétente ou efficace	3
	Non	5
la parcelle		
l'exploitation		
parcs à l'exploitation		

Elevage		
Pratiques pastorales		
Elevage de plein air	Non	1
	Oui	2
Pâturage libre	Non	1
	Oui	10
Elevage sédentaire	Oui	1
	Non	2
Fréquence des visites sur le pâturage	Plusieurs fois par jour (<2)	1
	1 fois par jour	2
	Plusieurs fois par semaine (mais pas par jour)	4
	Une fois par semaine	6
	Moins d'une fois par semaine	8
Nombre de bêtes sur l'exploitation	0 à 100	1
	101 à 200	2
	201 à 300	3
	301 à 600	4
	601 à 1000	5
	1001 à 1500	6
	1501 à 2000	7
Ratio taille du cheptel/UTH (Unité de temps Humain)	0 à 100	1
	101 à 200	2
	201 à 300	3
	301 à 600	4
	Plus de 600	5
Nombre de lots	1	1
	2	2
	3	4
	>3	5
Nombre de bêtes par lot	0 à 100	1
	101 à 200	2
	201 à 300	3
	301 à 600	4
	Plus de 600	5

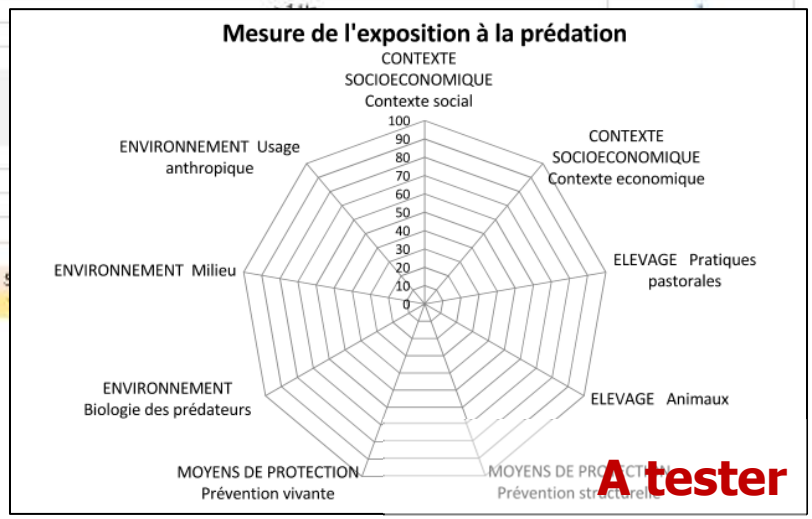

A tester

Analyses de risque/diagnostic de vulnérabilité

Version 1 de l'outil de mesure du risque d'exposition d'une exploitation à la prédation par les mammifères

Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin
Pôle Nature Limousin, ZA du Moulin Cheymoux 87700 Aixe sur Vienne
Tel : 05 55 12 43 73

GMHL
GROUPE MAMMALOGIQUE ET HERPETOLOGIQUE DU LIMOUSIN

Contexte socioéconomique

Contexte social

Experience de l'éleveur	> 10 ans	1
	entre 5 et 10 ans	2
	< 5 ans	3
	< 2 ans	4
Experience de la prédation	Oui	1
	Non	4
Formé à la predation	Oui	1
	Non	6
Contexte social et famillial	Apaisé, pas ou peu de conflits et difficultés	1
	Quelques conflits et difficultés soutenables	2
	Conflits et difficultés majeurs	4
	Situation insoutenable avec necessité de faire appel à un accompagnement	6
Accompagnement psychologique de l'éleveur	Oui : associations, psychologues, psychiatres...etc	1
	Oui : familles, amis	2
	Non	3
Accompagnement technique de l'éleveur	Pluridisciplinaire (pastoralistes, écologues, éthologues, comportementalistes..etc) sans conflits entre les accompagnants	1
	Pluridisciplinaire (pastoralistes, écologues, éthologues, comportementalistes..etc) avec conflits entre les accompagnants	2
	Monodisciplinaire	3
	Aucun	6
Condition physique de l'éleveur	Bonne, pas de troubles musculo squelettiques	1
	Bonne, quelques douleurs surmontables	2
	Moyenne, douleurs persistantes ou handicap leger	4
	Douleurs chroniques importantes et/ ou handicap partiel	6
	Douleurs très importantes et invalidante et/ou handicap partiel génant la mobilité	8
	Score maximal pour le sous domaine	37
	Total (Nombre total de points x 100 / 37)	

Analyses de risque/diagnostic de vulnérabilité

PREVENTION DES ELEVEURS
DANS LE CADRE DU PLAN LOUP EN WALLONIE
ANALYSE DE RISQUE
Rapport de visite du 10/06/2020

Date de la visite	13/
Personne(s) présente(s)	Vin… (Nat…
Localisation (commune)	Bra…
Nom du propriétaire	Thi…
Adresse	17…
Téléphone	047…
Mail	A.d…

CONTEXTE

Mr. Lavis est un éleveur prof… été attaqués le 16 avril 2020… pour l'expertise. Les analyses…

Les coordinateurs du réseau … pertinence et la faisabilité … Wallonie s'est procuré à cet … trois conseillers de Natagriwa… loup en Wallonie. Mr Lavis … Antoine Quirynen (conseill… biologique.

DIAGNOSTIC ET RECOM…

Les animaux pâturent en to… analyse. La parcelle 1 est en … éventuelles subventions ou in…

Vue d'ensemble du parcellaire de Mr Lavis (en v…

Parcelle 1 :

C'est dans cette parcelle que les agneaux ont été attaqués. Elle est située juste derrière l'exploitation. Cette parcelle est clôturée par un treillis de 1.2 m, complété d'un fil barbelé. Il présente des failles en plusieurs points qui permettrait à un loup de passer soit par en-dessous (espace qu'un loup pourrait forcer car le treillis est fort souple), soit par au-dessus (treillis détendu et trop bas) par endroits.

Entrée de la parcelle

Clôture avec treillis et barbelé

Passage possible en-dessous (treillis trop souple)

Passage possible au-dessus (tr…

→ Sachant que la parcelle est actuellement située en dehors d'une zone de pré… et qu'il s'agit peut-être d'un animal en dispersion, la première chose à fai… entretenir les clôtures existantes (sans besoin de les électrifier dans un… redresser le treillis à 1.2 m sur toute la périphérie de la parcelle et bien le tendr… si nécessaire) pour éviter les passages en-dessous. Des clôtures en bon état à … un treillis bien tendu en haut en en bas, constituent un premier obstacle pour…

→ Installation d'un filet mobile électrifié sur une partie de la parcelle à environ … existante. Le périmètre est d'environ 220 m. Trois (à quatre filets) sont suffi… jouxtant la ferme, le propriétaire peut aisément ouvrir le parc pou… occasionnellement ses moutons dans la zone non protégée. Comme il s'ag… attaque d'un loup peut-être en dispersion ou de passage, il est préférable de … simple kit de protection[1]. Le système pourrait être coupé à une fonlight pou… si la présence du loup était avérée à proximité de la clôture (Monsieur La… caméra infrarouge pour contrôler un éventuel retour de l'animal). La situat…

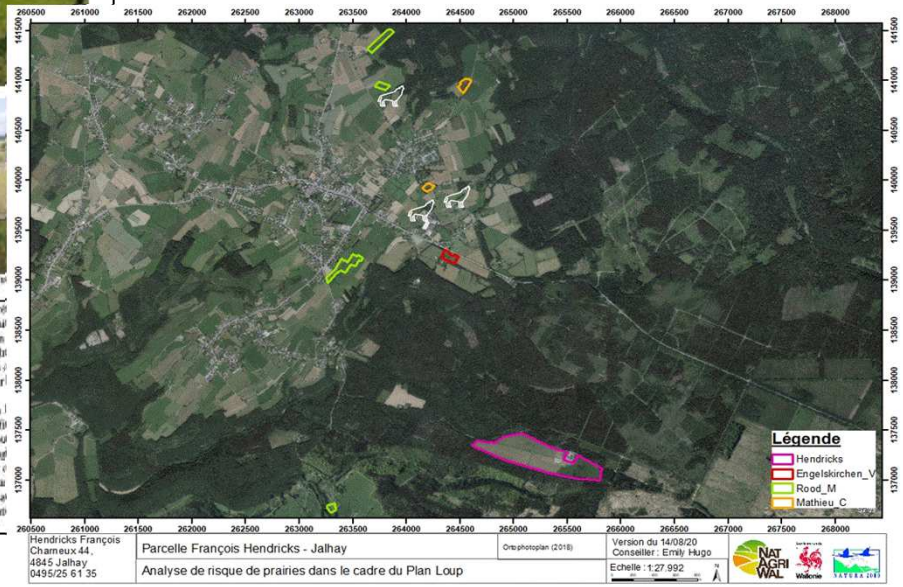

Analyses de risque/diagnostic de vulnérabilité

Exemple 1

- Première attaque, hors ZPP
- Propriétaire de 20 moutons, répartis dans 3 parcelles
- Recommandations :

1. Bien entretenir les clôtures existantes
2. Prêt de 3 filets à installer dans une parcelle

Passage possible en-dessous (treillis trop souple)

Passage possible au-dessus (treillis trop bas)

Analyses de risque/diagnostic de vulnérabilité

Exemple 2

- En ZPP
- Propriétaire de 200 moutons
- Certaines parcelles de grande taille → impossible de mettre des filets sur toute la périphérie : nb de filets selon plan de pâturage

Clôture avec treillis à 1.2 m et haie d'épineux

Clôture de 2 m en bon état

Espace à combler par un treilis

Pour conclure…

- Problématique émergente en Wallonie
- Expérience à acquérir
- Echanges et dialogue avec le secteur
- Retour d'expériences des pays voisins

29 SEPTEMBRE 2020

LE LOUP: MIEUX LE CONNAÎTRE POUR MIEUX COEXISTER

"Un loup n'est pas égal à un autre loup." Depuis 2013, nous...

Merci de votre attention